



076-287600027-20250701-2025-DEL-51-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/07/2025
Publication : 01/07/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



DÉLIBÉRATION N°2025-DEL-51

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 JUIN 2025

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS

Le vendredi vingt-sept juin deux-mille-vingt-cinq à 14h30, s'est réuni le Conseil d'Administration du Centre de Gestion, au siège du Centre, 40 Allée de la Ronce à ISNEAUVILLE, sur convocation et sous la présidence de Christophe BOUILLON, Président.

Nombre de membres en exercice : 24

Quorum : 13

PRÉSENTS :

Mesdames Marie-Claude BEAUFILS, Claudine BRIFFARD, Annic DESSAUX, Joëlle DOUBET, Blandine LEFEBVRE, Julie LESAGE, Marie-Françoise LOISON, Anne-Emilie RAVACHE, Françoise UNDERWOOD ; Messieurs Christophe BOUILLON, Jean CHOMANT, Éric HERBET, Martial OBIN, Pierre PELTIER et François ROGER.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

- Monsieur Nicolas BERTRAND (pouvoir à Pierre PELTIER)
- Monsieur Bastien CORITON (pouvoir à Christophe BOUILLON)
- Monsieur Laurent JACQUES (pouvoir à Claudine BRIFFARD)
- Madame Claude LEUMAIRE (pouvoir à Julie LESAGE)
- Monsieur Jean-François MAYER, (pouvoir à Jean CHOMANT)
- Monsieur François TIERCE (pouvoir à Eric HERBET)
- Monsieur Jean-Marc VASSE (pouvoir à Françoise UNDERWOOD)
- Monsieur Jean-Claude WEISS (pouvoir à Marie-Françoise LOISON)

ABSENTE EXCUSEE :

- Madame Marie-Agnès POUSSIER WINSBACK

OBJET : ORGANIGRAMME DES SERVICES – TABLEAU DES EMPLOIS BUDGETAIRES – MODIFICATIONS – AUTORISATION

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code Général de la Fonction Publique,
- Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 11 mars 2003 relative à l'organigramme du Centre de Gestion, portant notamment création des pôles,



- Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 11 Septembre 2017 autorisant la mise en place au 1^{er} octobre 2017 du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement,
- Vu les délibérations des 14 décembre 2017, 1^{er} février, 29 juin, 20 septembre et 7 décembre 2018, 26 mars et 20 juin 2019, 12 mars, 20 mai, 26 juin et 26 novembre 2020, 29 janvier 2021, 24 juin 2021 et 15 octobre 2021, 27 janvier 2022, 30 septembre 2022, 28 novembre 2022, 27 janvier et 24 mars 2023, 26 janvier 2024, 21 juin 2024, 27 septembre 2024, 29 novembre 2024, 27 janvier 2025 et 28 mars 2025 modifiant le régime indemnitaire, le tableau des effectifs et l'organigramme du personnel du Centre de Gestion,
- Vu l'avis du Comité Social Territorial de Service en date du 10 juin 2025,

Monsieur le Président rappelle qu'en application des dispositions du Code Général de la Fonction Publique et du décret n°85-643 du 26 juin 1985, notamment son article 27, il appartient au Conseil d'Administration de créer et de supprimer les emplois au sein de l'établissement en fonction notamment de son activité et de l'organisation de ses services.

Monsieur le Président précise que les propositions de modifications qui sont présentées correspondent, pour l'essentiel, à des évolutions de l'organigramme.

Evolutions de l'organigramme

a) Suppression d'un poste d'attaché principal au service « Concours et examens professionnel » du Pôle Emploi Territorial

Monsieur le Président rappelle aux administrateurs du Centre de Gestion que par délibération en date du 29 novembre 2024, le Conseil d'Administration, dans le cadre des Lignes Directrices de Gestion, a autorisé la création d'un poste d'attaché principal à compter du 1^{er} janvier 2025 afin de promouvoir à ce grade la responsable du service « concours et examens professionnels ».

Monsieur le Président précise que cet agent faisant valoir ses droits à la retraite au 1^{er} juillet 2025, il est proposé de supprimer ce poste au tableau des effectifs.

b) Poste d'animatrice du réseau des secrétaires généraux de mairie – Modification de la quotité de temps de travail

Monsieur le Président rappelle aux administrateurs du Centre de Gestion que par délibération en date du 28 mars 2025, le Conseil d'administration a autorisé la création d'un poste d'animateur/animatrice du réseau de secrétaires généraux de mairie à temps complet au sein du Pôle « Emploi Territorial », à compter du 1^{er} avril 2025, soit dans le cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux (rédacteur, rédacteur principal de 2^{ème} classe ou rédacteur principal de 1^{ère} classe), soit dans le cadre d'emplois des attachés territoriaux (attaché territorial).



Monsieur le Président indique qu'à l'issue du jury de recrutement, la candidate retenue, actuellement secrétaire générale de mairie dans deux collectivités du département, a fait le choix de démissionner d'une des deux collectivités afin d'intégrer les services du Centre de Gestion à raison de 21/35^{ème}. Monsieur le Président propose de modifier la quotité du temps de travail affectée à ce poste dans le tableau des emplois budgétaires, soit 0,60 ETC.

Compte tenu de l'ensemble des éléments exposés, le Président entendu, le Conseil d'Administration, à l'unanimité,

- Autorise la suppression d'un poste d'attaché principal au service « concours et examens professionnels » figurant au tableau des emplois budgétaires, à compter du 1^{er} juillet 2025,
- Autorise la modification de la quotité du temps de travail du poste d'animatrice du réseau des secrétaires généraux de mairie, à raison de 0,60 ETC à compter du 1^{er} juillet 2025.

Le Secrétaire,
Jean CHOMANT

Pour extrait certifié conforme
Le Président,
Christophe BOUILLON

